6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE N° 1.02 — A ROUBAIX N° 22.82 — A LENS N° 3.28 — A DOUAI N° 0.52 — N° 412

ABONNEMENTS — *Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste*

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

NUMÉRO **5** CENTIMES

PUBLICITÉ — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Dimanche 4 Mai 1913

Une mesure arbitraire

Malgré qu'un de nos confrères parisiens ait annoncé comme officiel le projet de maintenir sous les drapeaux la classe 1910, le compte-rendu officiel du Conseil des ministres d'hier reste muet sur cette décision.

Mais il paraît que M. Barthou affirmera aujourd'hui, dans son discours de Caen, l'intention formelle qu'aurait le Gouvernement d'user du privilège que lui accorde l'article 33 de la loi de 1905, pour prolonger d'un an le séjour au régiment des soldats libérables au mois de septembre prochain.

Nous n'hésitons pas à déclarer que cette mesure constitue tout simplement, selon nous, un acte d'arbitraire inqualifiable.

Il est entendu que la loi avait prévu la possibilité du maintien d'une classe sous les drapeaux après l'expiration des deux années de service obligatoire, mais il n'est pas douteux, et nous croyons nous souvenir que les travaux préparatoires en feraient foi, que cette faculté ne pouvait être que la conséquence d'une situation exceptionnelle, comme l'état de guerre ou l'imminence d'une déclaration de guerre.

Or, ce n'est pas le cas.

Si M. Barthou prépare le maintien de la classe de 1910 sous les drapeaux, c'est pour mieux affirmer par un acte d'autorité les intentions du Gouvernement en ce qui concerne la loi de trois ans, c'est aussi pour faire pression sur la majorité parlementaire et sur l'opinion publique.

Nous avons déjà dit dans quelle situation précaire l'administration militaire se trouverait en cas de brusque application de la loi de trois ans : les casernes déborderaient, les magasins d'habillement seraient vides, le matériel, les munitions, la cavalerie manqueraient, et le pays n'y gagnerait qu'un contingent supplémentaire inutilisable.

Déjà même l'affluence inattendue d'engagés volontaires alléchés par la perspective de pouvoir choisir leur corps, a comblé les casernes ; et pour ne citer qu'un cas voisin, nous pouvons dire que la plus grande partie des recrues bénévoles des régiments d'artillerie douaisiens par exemple, reste forcément inactive et inutile.

Que serait-ce si la loi de trois ans devenait définitive ? Que sera-ce demain lorsque les conscrits de la classe 1913 rempliront les cadres régimentaires déjà bondés par les devancements d'appel et par le maintien sous les drapeaux de la classe 1910 ?

De cela M. Barthou s'inquiète peu. Il fallait frapper un grand coup pour rendre à son ministère un peu de vitalité. Qu'importe l'absence totale de préparatifs ? Qu'importe l'espèce d'abus de confiance dont sont victimes les soldats qui croyaient pouvoir, puisqu'aucun danger immédiat ne menace la Patrie, rentrer dans leurs foyers en septembre 1913, et qui n'y rentreront qu'en septembre 1914 ? Qu'importe tout cela si le vote de la loi de trois ans peut en être la conséquence, et si le fils politique de Méline peut prolonger, grâce à l'appoint d'une majorité réactionnaire et nationaliste, une existence ministérielle justement précaire ?

CHEZ LES MINEURS

LES CAUSES DE LA CRISE

Combien de fois, durant la crise que vient de traverser le syndicalisme minier, n'avons-nous pas dit que l'article 12 n'était qu'un prétexte habilement choisi par les peu scrupuleux partisans de la méthode d'action violente pour se débarrasser de nous. Les résolutions votées à Alais en sont une nouvelle preuve.

Il est, en effet, plus qu'évident que si la brouille entre les vieux syndicats et la bande anarchiste n'était pas produite à l'occasion de l'article 12, elle eut éclaté à Alais, devant l'orientation nouvelle que l'on entend donner à la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol.

Mais le divorce s'opérant à propos de l'application de la méthode à employer pour le succès des revendications minières, c'était risquer trop gros jeu. Les bluffeurs genre Dumoulin ne sont déjà pas en odeur de sainteté auprès des organisations syndicales sérieuses. Que serait-il advenu si nous avions dénoncé publiquement les manœuvres tortueuses de ces professionnels du tapage le plus vain et plus dangereux ?

Pour ce que l'on projetait de faire, certaines organisations, certains hommes, étaient de trop. Les vieux syndicats ont trop d'expérience pour essayer contre le pouvoir gouvernemental et patronal des foudres de cartons de révolutionnaires débiles. Pour les vieux syndicats, il n'y a d'autre moyen de réaliser les promesses faites aux ouvriers que la création d'organisations puissantes où les droits ne vont pas sans devoirs, où l'on ose avant la bataille, où l'on se discipline en prévision de ces grands conflits économiques qui resteront inévitables tant que les dirigeants s'en tiendront à de vagues réformes et à des améliorations plus vagues encore. Ils mettent, ces vieux syndicats, autant d'espoir et de confiance dans l'action législative que les aventuriers du syndicalisme anarchique mettent de mauvaise foi à la discréditer.

On a donc jugé utile, nécessaire et prudent, de provoquer une scission pour pouvoir parler plus librement des grands projets révolutionnaires germés dans le cerveau malade de M. Bartuel...

Une chose a frappé tous ceux qui ont suivi avec impartialité les débats du congrès d'Alais. On n'a pas dit un mot des causes qui ont eu pour effet de diviser la corporation.

Sur quoi portait le différend ? Sur les retraites des ouvriers mineurs, sur l'importance des majorations que pouvait servir le fonds spécial de répartition aux vieux ouvriers et à leurs veuves. Depuis un an, nous disons que ce fonds spécial, tel qu'il est prévu, ne donnera que des majorations dérisoires, que les ouvriers éprouveront une immense déception lorsqu'ils verront à quoi se réduisent les pensions pour lesquelles on veut leur imposer une nouvelle contribution annuelle de 16 francs.

A-t-on seulement essayé de discuter les chiffres que nous avons donnés ? A-t-on cherché à faire la preuve que sans l'article 12, la caisse autonome ferait ces pensions de 2 fr. par jour que les mineurs attendent depuis un quart de siècle ? A-t-on prouvé que des ouvriers avaient tort de demander au patronat les pensions de 730 fr. que le Parlement s'est refusé à leur garantir ? On s'en est bien gardé. On a tout fait, au surplus, pour que le prolétariat français ignorât les motifs de notre rupture, parce qu'on savait que les affirmations du secrétaire fédéral recevraient un démenti éclatant le jour où se ferait la première répartition du fonds spécial. On n'a parlé de l'article 12 que tout à fait incidemment. On a jugé des effets de la crise sans remonter à la cause véritable. C'était plus facile et moins compromettant.

D'ailleurs, je le répète : l'inconscience criminelle de l'orgueilleux M. Bartuel sert de couverture aux projets des compagnons Dumoulin et Broutchoux, que notre bonne et vieille méthode syndicale horripile. Ce que l'on veut, ce que l'on cherche, c'est la revanche des fours monstres qui ont ridiculisé outre mesure les généraux révolutionnaires. Ceux-ci n'entendent pas s'attarder à l'éducation du prolétariat. Combattre l'ignorance, ouvrir les cerveaux aux idées de progrès, inculquer aux travailleurs des sentiments de solidarité et de fraternité, c'est là besogne trop modeste, trop banale pour ces névrosés qui ont l'amour du « moi », qui veulent se montrer, faire parler d'eux et qui crient fort pour qu'on les entende mieux.

Alors que nous voulons faire du prolétaire un homme capable de penser et d'agir, certains individus dont la vie est toute d'équivoque et de mystère, veulent le jeter sur la société et changer par la violence ce qui existe. A notre action raisonnée, coordonnée, méthodique et patiente, les broutchouteux opposent la grève générale, le sabotage, l'émeute. Après les événements, on retrouve les agitateurs se faisant dorloter au régime politique, quand on ne les surprend pas à émarger, au ministère de l'intérieur ou à la préfecture de police.

Nous prétendons — et les événements nous donnent raison tous les jours — que les mineurs et les cheminots anglais, les ouvriers belges, allemands et américains sont mieux armés que nous pour la lutte contre le capitalisme. Si la grève générale belge avait eu un caractère révolutionnaire, elle eut fini dans le sang, au lieu que par le calme qui n'a cessé de régner dans leurs rangs, les grévistes ont imposé le respect même aux gens les moins bien disposés en leur faveur. Si le syndicalisme anglais a enregistré des victoires retentissantes, c'est parce qu'il s'est gardé soigneusement de la contamination anarchiste et qu'il a mis les agités à la raison. Enfin, si en Allemagne le gouvernement autocrate est obligé de compter avec les travailleurs, c'est parce que ceux-ci sont entrés en masse dans les syndicats et les groupes socialistes et qu'ils forment une armée qui impose, sinon la crainte, du moins un commencement de sagesse.

Pour en revenir au Congrès d'Alais, l'accord n'était guère possible entre les vieux syndicats qui veulent suivre leur tactique habituelle et ceux qui veulent faire servir la Fédération du Sous-Sol à des fins révolutionnaires.

Les délibérations prises à ce Congrès portent l'empreinte du compagnon Broutchoux. La Fédération va devenir la chose de cet apologiste de Jacob, de ce provocateur méprisé, de cet agent suspect de la réaction la plus honteuse. Grand bien lui fasse. Mais si le mouvement auquel on l'entraîne aboutissait à l'écrasement de ce qui reste d'elle, — et malheureusement c'est ce qui l'attend — on fera bien de ne pas en faire retomber la responsabilité sur les vieux Syndicats. D'ores et déjà, nous dénonçons aux travailleurs le rôle de dupes qu'on va leur faire jouer.

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

CHRONIQUE

La Débâcle

Marc Londauzi avait dîné copieusement. L'estomac bien garni, le cerveau épaissi, le banquier de la rue de Provence rentrait à son bureau, le visage inondant, l'esprit serein. Pourtant, depuis quelques jours deux, d'ombreux étaient les yeux qui se dérobaient de lui, seuls, les maîtres-chanteurs le dardaient encore de l'acuité de leurs prunelles avides, en quête d'un dernier lambeau de cette proie qui allait expirer.

Les affaires allaient mal à la Banque Londauzi. On était à la veille d'une déconfiture *frisant l'abus de confiance et l'escroquerie.* On ne s'en fut pas douté en face du calme imperturbable du directeur.

Les employés, eux, n'avaient pas cette sur[illegible] pour sentir dans son bureau voisin des caisses, un chuchotement l'y suivit.

Au milieu du sous-main, Marc Londauzi vit, tout de suite, en entrant, un carré de papier. Il le déplia, le lut sans étonnement. C'était une convocation au Palais de Justice pour le lendemain à propos de plusieurs plaintes de clients. Le banquier renfouit dans sa poche, sans paraître se soucier davantage de ce désagréable billet. Ce n'était d'ailleurs pas le premier : deux autres, formules de la même façon, l'avaient précédé. Un employé s'était présenté à sa place.

Marc Londauzi s'absorba en la lecture de plusieurs feuilles dans les colonnes desquelles on le malmenait sans vergogne. Il sourit. Puis il alla au coffre-fort élevé sur un piédestal, face à son bureau, il en fit jouer le secret, en retira un livret gris, un livret de la Caisse d'Epargne.

C'était toute une histoire, toute son histoire que ce livret. Il l'avait conservé dans le fouillis de ses papiers, plutôt comme un souvenir insignifiant. La somme qu'il représentait — six cent quatre-vingts francs — qu'était-ce, en effet, pour lui, jongleur de millions ?... Il l'avait négligée.

Le premier versement remontait à une trentaine d'années. Il était de deux francs : quarante sous, qui représentaient plusieurs semaines d'économies pour ses parents, ouvriers dans une usine de métallurgie, à Saint-Denis. Saint-Denis, sa ville natale, cité travailleuse, hérissée de fûts de cheminées qui crachaient dans le ciel des nuages de fumée opaque. Il se rappelait son enfance quand il courait, le jeudi, par les rues populeuses de cette banlieue, se rouler avec les autres gamins, sur les tas de mâchefer, pendant que le père et la mère, enfermés à l'usine, peinaient pour un salaire modeste.

A force d'économie, ils parvenaient, toutefois, à mettre quelques sous de côté, et cela se traduisait, sur le livret, par des apports qui ne dépassaient jamais cinq francs. Quand le père devint contremaître, ils montèrent jusqu'à dix, et à quinze lorsque le gamin débuta dans les bureaux, comme petit employé. Leur cessation coïncidait avec l'époque où Marc quitta la maison paternelle. Il entendait vivre seul, indépendant. Il entra dans une banque et, dès lors, se cantonna au milieu de ce monde hétéroclite de la Bourse et de la finance. Il avait ce qu'il faut pour y réussir : de l'audace et le minimum de scrupule. Fasciné par les sollicitations que Paris offre aux riches, il avait dépassé son but. Il lui fallait de l'argent, beaucoup d'argent, pour satisfaire ses ambitions. Aucun sentiment n'avait pu endiguer sa voracité, son féroce arrivisme et, depuis longtemps, il vivait étranger à la vie de ses parents.

Il était trop peu sentimental pour s'attarder longtemps à ces évocations. Il refoula le passé dans la pénombre de l'oubli et poussa un bouton électrique. Le garçon de bureau se présenta :

— Dupuy, allez à la poste m'encaisser cela. Voici le livret. Autorisation et ma procuration. Avec les intérêts, cela fera plus de sept cents francs.

L'employé sorti, il ajouta pour soi-même :

— Sept cents francs. C'est toujours ça de plus à emporter !

A travers les verres multicolores de la porte de son bureau, ouvrant sur les guichets, il aperçut quelqu'un entrer. L'homme parlait haut. Il tendit une oreille indifférente aux inévitables récriminations qu'il s'apprêtait à percevoir.

Il fut agréablement surpris ; c'était un client, un gogo, qui apportait ses économies. Marc sourit à la crédulité de ce bon public auquel il avait extirpé plusieurs milliards depuis cinq ans que sa banque était créée. Sans savoir à quel usage le client destinait cet argent, il l'empocherait tout à l'heure, dès qu'il aurait tourné le dos.

— Votre nom ? demandait l'employé.

— Jean Meunier.

Le banquier tressaillit, s'approcha des vitraux.

— Votre profession ?

— Mouleur.

Marc Londauzi fit une grimace, entr'ouvrit la porte pour mieux écouter, pour mieux voir. Il étouffa une exclamation. Ce client, ce bon gogo dont il se moquait, à l'avance de tondre les maigres économies, il venait de le reconnaître.

Une lutte se fit en l'âme de Marc Londauzi : sa conscience se réveillait, après des années de torpeur. Pour la première fois, il avait le dégoût de lui-même. Il avait ruiné des milliers de familles modestes. Cet client était assez.

Il décrocha le phérophone qui reliait le bureau directorial aux guichets.

— Allô ! M. Jean Meunier est-il venu à la caisse ? Non ? Eh bien, envoyez-le moi tout de suite...

Un homme entra, type d'ouvrier endimanché. La marche lourde, les mains épaisses, le dépassant en avant, un peu intimidé par le décor de cette banque, les paquets des placements anonymes dans les coffres immenses. Ses yeux ne rencontrèrent pas tout de suite le visage de Marc Londauzi, qui attendait, légèrement pâle.

— Toi... toi... !... ! balbutiait-il, l'apercevant enfin.

— Marc... ! Tu... tu... en chemise... Mais... tes employés m'ont parlé d'un banquier. Tu dois avoir une belle situation, une maison prospère. J'ai lu les prospectus, ça m'a donné l'idée de venir confier mes quatre sous à ton tendre cœur de congrégiste. Du diable si je pensais te rencontrer. Quel bonheur ! Il faut que... magnifique...

Jean Meunier enveloppait les meubles, les tentures d'un regard admirateur et sentait la supériorité du cigare que Marc avait pris dans un petit vasque de cristal et dont la fumée montait en spirales bleues et chaudes vers le plafond.

— Tu vas dans l'opulence, toi, et moi, je savais mieux. Je suis heureux, très heureux de te trouver comme ça. Tu dois me le faire savoir. Viens ainsi qu'on ne s'est pas vus, depuis la mort de la mère... Enfin, je suis content, très content. Mais je ne veux pas abuser de tes minutes... tout parcon pourrait trouver à redire. Je veux verser mon argent à la caisse... Oh ! pas grand-chose : cinq cents francs...

Une sonnerie sourde, une série de tambourinement l'interrompit. Marc prit le récepteur du phérophone :

— Allô... Dupuy ?... Oui... Qu'il vienne.

Le garçon entra, le bicorne à la main :

— C'est fait ?

— Oui, Monsieur Landauzi...

Il compta plus de sept cents francs sur le bureau et sortit.

Jean Meunier fixa son fils, la stupéfaction dans les yeux naïfs d'homme honnête :

— Il t'a appelé M. Londauzi. J'ai bien entendu. Tu es donc chargé de ses affaires ? Tu... tu... Mais alors, tu parles de cette banque, c'est toi ?

— Oui, père, c'est moi. Et toi-même, tu dois me traiter d'ingrat. Tu te trompes, ce n'est pas par ingratitude que je t'ai laissé à l'écart de ma situation nouvelle...

— Non, mais tu étais honteux d'être le fils d'un ouvrier, toi, un homme riche...

— Ce n'est pas cela non plus. Je n'aurais pas voulu t'offrir un argent qui ne fût pas absolument... absolument honnête... Tu comprendras plus tard... Garde tes économies et jouisse de ces sept cents francs que l'on vient de m'apporter. Ceux-ci aussi sont de la sueur de plus front... C'est le montant du livret de la Caisse d'épargne que vous m'avez pris, maman et moi, quand j'étais petit. C'est de l'argent qui me paraît honnête ! Prends-le...

Le front du père se plissa. Il ne dit rien, mais il parut soucieux.

Des guichets, un bruit de voix élevées, des exclamations de colère.

— Qu'est-ce ? Qu'on se dépêche ! demanda Jean Meunier.

— Ce n'est rien. Viens, papa.

Hâtivement, Marc Londauzi rassembla de-ci de-là quelques papiers pour l'honorant ses poches, fouillant dans le coffre. Puis, avec un sourire, il entraînait son père vers la sortie qui donnait directement sur la rue.

Un taxi passait. Il le hela. Le vieil ouvrier sursauta, effrayé un tel luxe, mais rassurément rapidement.

**

Le lendemain matin, en partant à l'usine pour reprendre son travail, Jean Meunier achetait son quotidien. Il avait peine à le lire, mais s'arrêta aussitôt. Ses mains tremblaient et ses yeux nous révélaient l'épouvante. Il en parcourait la première page, le portrait, c'était son fils ! Audacieuses, les grandes lettres, révélaient le titre : « La faillite d'un escroc ! Des centaines de millions ! »

Il ne lut pas davantage. Il comprenait les allusions de son patron. Son fils, un escroc ! Son fils à lui, Jean Meunier, qui n'eût pas touché au morceau de pain d'un voisin, lui dont la probité n'avait jamais eu de défaillance. C'en était trop pour ce vieil ouvrier.

— Eh bien, quoi, père Meunier, pressons le pas, lui dit un camarade de l'usine. Le dernier siffle ne va pas tarder... Vous êtes tout pâle. Ça ne va pas le matin ?

— Non, non... ça ne va pas fort... les jambes ne fonctionnent pas... J'aime mieux rentrer...

Dans sa chambre, il enveloppa les dix-huit cents francs de billets de banque. « Pour les familles ruinées par mon fils », écrivit-il d'une main tremblante.

E.-G. BREZOL.

L'un d'ivoire, l'autre de graisse !

Le beau vieillard que Léon XIII ! Ses mains, son visage, toute sa personne diaphane était de la cire blanche, de l'ivoire plus pur et plus blanc que sa blanche robe pontificale.

Comme Pie IX, plus que Pie IX, il fut longtemps malade. Comme pour Pie IX, les cardinaux Tant pis et les cardinaux Tant mieux échangèrent indéfiniment leurs déceptions ou leurs contentements contraires. L'agonie de l'avant-dernier Infaillible dura bien toute l'année 1903.

Mais on disait : « Il ne mourra pas ; il s'éteindra comme une lampe. Ce n'est plus un corps : c'est une âme qui illumine des yeux, un front, des joues, des cheveux, des doigts, une enveloppe de cire, ainsi que Dieu dans l'hostie. Spectacle sublime de mysticité ! »

Evoquant cette vision d'il y a dix ans, certains informateurs de la bonne presse ne [illegible]

Le Mystère de l'anonyme coupé en deux

Mésaventures d'un pauvre être à qui le Sort a réservé deux sexes, deux actes de décès, deux sépultures et pas d'identité.

[illegible]

Le jeu dangereux des hypothèses

[illegible]

Deux tombes pour un mort

Inhumer. Voilà encore une chose facile à dire. Mais pour inhumer il faut dresser un acte d'état civil.

Qui allait le dresser ? Lille ou Wambrechies. L'autorité judiciaire tente de concilier les choses en demandant aux bureaux d'état civil des deux communes de s'entendre. L'administration ne le laisse pas faire. Elle ordonne le transfert du buste et de la terre le trouve attribué à un individu du sexe masculin. On le porte au cimetière du Sud. On dressa acte de l'état civil du décès de l'inconnu.

A Wambrechies, on a enfoui les jambes anonymes et vraisemblablement acte en a été établi.

Pour un mort, voilà donc deux tombes, deux actes de décès, et deux sexes !

Il faut implorer les dieux pour que jamais personne ne se mêle de le reconnaître pour un sien parent.

L'autre jour, une dame de Lille, dont le mari a disparu depuis un certain temps, [illegible] pour voir les vestiges humains découverts dans la Deûle. Elle renonça à se prononcer.

Donc, l'Homme-Femme, anonyme, sera pour l'éternité sans famille pour venir pleurer sur ses deux tombes. Et, au fond, c'est mieux ainsi.

ALEX WILL.

[illegible]

La moitié d'un homme et la moitié d'une femme

Homme ou femme ? Voilà la question. Longuement discutée à Lille, jadis, le haut [illegible] du mystérieux cadavre qui fit [illegible]

ECHOS

LES PIEDS CHAUDS

Il est des brevets parfois curieux. Témoin celui de M. Stieger.

L'appareil (breveté) de M. Stieger consiste en deux longs tubes mettant les pieds et la bouche en communication, et recouverts au bas d'une enveloppe qui forme chancelière. Vous soufflez alternativement dans l'embouchure de chaque tube. Et la chaleur de votre haleine gagne l'enveloppe, quelle peut ainsi tenir à la température de 30 degrés.

Bien que fort ingénieux, ce doit être un peu fatigant.

LE TÉLÉPHONE DE POCHE

L'étranger nous devance en tout, au point de vue des innovations pratiques. Alors qu'à Paris nous sommes encore exposés à souffrir de la lenteur des communications téléphoniques, la direction des postes, télégraphes et téléphones de Hongrie, a décidé de mettre en service le téléphone de poche.

L'appareil de poche ne pèse que 120 gr. et ne dépasse pas le volume d'un porte-cartes. Il sera fourni au public gratis à raison de 10 conversations payées à l'avance. 10 centimes chaque, qui se mesurent à l'aide d'un compteur inséré dans l'appareil même et scellé. Chez soi, dans les piliers des candélabres des rues ; dans les murs des édifices publics, et partout où cela sera utile et possible, il y aura des bouts de fils téléphoniques sur lesquels s'appliquera l'appareil de poche et la communication avec un abonné à poste fixe pourra être demandée sans aucune complication. La direction des P. T. T. de Hongrie espère, au fait de la nouvelle invention, qui a pour auteur un Hongrois, a une extension considérable des services téléphoniques.

ANOMALIES

Voici une constatation qu'il est à la portée de tout le monde de faire :

Vous entrez dans un bureau de poste : vous avez un mandat de 55 francs à envoyer. Le montant des frais est de 50 centimes. Mais si vous envoyez un mandat de 50 francs et un de 5 francs, vous n'avez à payer que 30 centimes.

Conclusion : Si vous voulez économiser les 20 centimes de différence, envoyez votre mandat en deux parties. L'employé sera seul à en souffrir, car il sera obligé de consacrer plus de temps pour un travail qui rapportera moins à l'Etat.

La logique et l'administration sont souvent brouillées.

IL REVIENT DE PONTOISE....

D'où vient l'expression : « Il a l'air de revenir de Pontoise » ?

Il faut remonter assez loin dans l'histoire pour en retrouver l'origine.

En 1720, le Parlement de Paris avant refusé d'enregistrer certains actes relatifs à la banque de Law, fut exilé à Pontoise.

Le pays n'eut, sans doute, pas le don de plaire aux premiers magistrats du royaume, car ceux-ci acceptèrent bientôt toutes les conditions pour revenir en la capitale. Ils y débarquèrent un corps, un beau matin, aux acclamations de la population parisienne, qui ne les aimait guère. La mine ahurie des magistrats, devant un tel accueil, engendra l'expression : « Il a l'air de revenir de Pontoise ! »

Mais s'il fallait savoir l'origine de toutes les expressions que l'on emploie !

LES PEUPLES EUROPÉENS

D'un « Livre bleu », qui vient d'être publié sur la population, les conditions de vie et le commerce des principales contrées étrangères, nous extrayons les passages suivants :

Les augmentations de la population, de 1900 à 1911, ont été : Russie, 135.500.000 à 167.034.000 ; Allemagne, 56.500.925.000 à 65.671.000 ; France, 38.900.000 à 39.601.509 ; Italie, 32.346.000 à 34.671.377 ; Autriche-Hongrie, 45.405.267 à 49.856.000 ; Etats-Unis, 76.085.794 à 93.793.000 ; Royaume-Uni, 41.255.000 à 45.216.665.

Et, en ce qui concerne la natalité : la Russie 46,8 par 1.000 habitants ; la Roumanie, 43 ; la Bulgarie, 40,3 ; la Serbie, 39 ; la Hongrie, 34,8 ; la France, 18,7.

Il faut publier les statistiques. Elles ne nous enorgueillissent pas mais elles nous renseignent.

CHOSES ET AUTRES

Siegfried

Le kronprinz allemand est un assez bon élève de son père. Il a écrit une préface pour un livre qui vient de paraître à Stuttgard et dont le titre est : « L'Allemagne sous les armes ». Toute cette préface est un hymne à l'épée. Siegfried, quand les temps seront révolus, succédera à Lohengrin.

Papa Guillaume croit à la vertu du fer, mais ne conteste pas la vertu de l'or. Moins apte aux affaires que feu son cousin Léopold II, par exemple, il ne dédaigne pas d'être fermier, industriel et bien d'autres choses encore. Son fils, pour le moment du